



## SOMMAIRE

Page 1

□ Editorial

Pages 2 et 3

□ **Activités de la Fédération**

- La revue a fêté ses 30 ans
- Rencontre avec la MAFIP

Page 4

□ **Vie de la Fédération**

- Les 5 ans du Fond de Soins Palliatifs

Pages 5, 6 et 7

□ **Tribune libre**

- Nouvelle loi sur la fin de vie et repères éthiques
- Sédation, Directives Anticipées, Fin de Vie
- Rencontre avec l'Entente Régionale Picardie

Page 8

□ **Actualités**

- La revue n° 125
- Création du nouveau site internet

□ **A vos agendas**

- Congrès 2017 à Lyon
- Congrès de la SFAP

Directeur de la publication  
**Colette PEYRARD**

Comité de Rédaction :  
**Françoise MONET**  
**Laurence MITAINE**  
**Martine CHAMPION**

**Fédération JALMALV**  
Reconnue d'utilité publique le 26  
mars 1993

76 rue des Saints Pères  
75007 PARIS

Tél. 01.45.49.63.76

federation.jalmalv@outlook.fr

Http://www.jalmalv.-federation.fr

## EDITORIAL



Le 1<sup>er</sup> trimestre 2016 a été marqué par la promulgation, le 2 février, de la loi créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie (suite à la proposition de loi de MM Alain Claeys et Jean Leonetti). Il faut maintenant attendre les décrets d'application.

Je peux très rapidement souligner différents points qui ont attiré mon attention :

La nutrition et l'hydratation artificielles sont clairement considérées comme des traitements qui peuvent être arrêtés s'ils résultent d'une obstination déraisonnable.

Le droit à la sédation profonde et continue jusqu'au décès, à la demande du patient, et dont la mise en œuvre doit répondre à des conditions d'application très précises.

Le renforcement de la place des directives anticipées : elles s'imposent au médecin, (sauf si elles apparaissent manifestement inappropriées, auquel cas le médecin doit solliciter un avis collégial), et ne sont plus limitées dans le temps.

Le renforcement du rôle de la personne de confiance qui témoigne de l'expression de la volonté de la personne. Son témoignage prévaut sur tout autre témoignage.

Nous voyons que notre campagne « *Moi, j'anticipe les conditions de ma fin de vie* », commencée il y a 2 ans prend toute sa place. Mais nous le savons bien, une loi ne suffit pas pour changer les mentalités ; aussi nous sommes tout à fait dans notre mission en voulant mieux faire connaître l'intérêt de l'écriture des directives anticipées. Cette écriture est un cheminement qui peut amener un questionnement pour la maturation des demandes exprimées. Nous pouvons aussi souligner la place centrale de la personne de confiance dans notre système de soins.

Le nouveau site de la Fédération ouvrira très prochainement et vous pourrez nous donner vos impressions à Belfort. C'est à Belfort que nous nous retrouverons cette année les 27-28 et 29 mai pour notre congrès annuel. La date a été un peu décalée cette année pour des raisons de réservation de l'Atria, centre de congrès de Belfort.

Je vous rappelle le thème « *Accompagner à JALMALV : quel en est le sens aujourd'hui ?* »

Le député **Jean Leonetti**, président de la Fondation des Usagers, fera la conférence inaugurale ouverte au grand public, sur le thème « *C'est ainsi que les hommes meurent* ».

Merci encore à l'association de Belfort d'avoir bien voulu remplir la lourde tâche que représente l'organisation d'un congrès.

C'est un moment toujours important pour notre mouvement qui nous permet de nous retrouver, de partager nos difficultés mais aussi tout le plaisir que nous apporte notre bénévolat.

Je souhaite que nous nous retrouvions très nombreux.

À très bientôt

**Colette PEYRARD**

Présidente de la Fédération JALMALV



## LA REVUE A FÊTÉ SES 30 ANS

Pour la première fois en mai 1985 paraît le *Bulletin Jalmalv*. Janine Pillot, psychologue au CHU de Grenoble en assure alors la rédaction. Les premières publications sont des comptes-rendus de conférences données par l'association JALMALV à Grenoble, visant à former des professionnels et des bénévoles d'accompagnement. S'y retrouvent également des témoignages et des résumés d'ouvrages. Le titre de *Revue Jalmalv* apparaît en 1997.

La *Revue Jalmalv* a cherché à être depuis 30 ans, le lieu d'une réflexion éthique sur les enjeux de la fin de vie et de la mort dans notre société. Cette réflexion se veut exigeante mais elle s'exprime autant que faire se peut dans des termes intelligibles à tous lecteurs. Le choix des auteurs est éclectique et fait appel à diverses compétences. Médecins, philosophes, psychanalystes et psychologues y côtoient des sociologues, des juristes, des représentants du culte, des bénévoles, des malades, des familles, etc. La revue est écrite à plusieurs voix, proposant à chaque lecteur d'y trouver le ou les textes « qui lui parlent », autour de questions précisément difficiles à « parler », à nommer ou à élaborer. Les auteurs impliqués, souvent très engagés, trouvent le ton, les mots. L'écriture y est non seulement rigoureuse et témoigne d'une vraie compétence professionnelle, universitaire ou de terrain, mais elle est aussi teintée d'humilité et d'humanité, écriture solidaire du sujet qu'elle traite : la finitude, la souffrance, la vulnérabilité et la grandeur de chaque être.

La *Revue* est tirée à 1500 exemplaires en moyenne. Elle est distribuée dans l'ensemble du monde francophone, principalement par abonnement, vendue aussi au numéro et en librairie depuis 2012. Le lectorat est partagé entre professionnels de santé, acteurs du champ des sciences humaines et bénévoles d'accompagnement. Elle est référencée dans de nombreux centres de documentation universitaires ou hospitaliers et organismes de formation.

Le renouvellement du comité de rédaction début 2012 a été contemporain, de par la volonté du Pr René Schaerer, du choix de travailler avec un éditeur, les Presses Universitaires de Grenoble. La maquette de la *Revue* a été modernisée. Elle publie un numéro thématique trimestriel de 128 pages, comportant des articles de fond dans les différents domaines de l'éthique, de la sociologie, de la psychologie, de l'expérience soignante et bénévole, etc. Elle regroupe également des témoignages et des partages d'expériences de soignants, accompagnateurs ou malades. Elle propose un point sur les actualités dans le champ de la fin de vie et une bibliographie thématique élaborée avec le concours du CNDR Soins Palliatif.

Le nouveau comité de rédaction et l'éditeur ont décidé de faire de la *Revue Jusqu'à la mort accompagner la vie*, une revue de sciences humaines et sociales pour l'accompagnement des personnes en fin de vie.

Cette évolution n'est pas tant un virage qu'une direction prise progressivement au cours des années passées. Les titres des numéros qu'elle édite depuis, témoignent de son souci d'être au plus près des personnes accompagnées : « *Sensorialité et affectivité au cœur de la rencontre* », « *Le souci des autres* », « *Aux frontières de la vie* », « *Fin de vie avec émotions et raison* », « *Les incertitudes du corps souffrant* », etc.

En 2015, l'éditeur s'est rapproché du site internet de sciences humaines et sociales cairn.info pour utiliser le canal numérique en complément du papier pour sa diffusion. La *Revue Jalmalv* a été ajoutée à ce bouquet à partir du numéro 109. Notre objectif est double : augmenter la visibilité de la revue et proposer des recherches et téléchargement d'articles. Le site permet de se procurer gratuitement l'éditorial, les témoignages et les actualités, et contre paiement de 2 euros, les articles de fond.

Je considère que les enjeux autour de la fin de vie aujourd'hui sont d'une telle importance que la fédération des énergies est pleinement justifiée. Au-delà d'accompagner des personnes, il s'agit du regard posé individuellement et collectivement sur les personnes vulnérables et de l'idée que nous nous faisons de notre rôle en tant qu'êtres humains : ni passivité, ni maîtrise toute-puissante.

Le comité de rédaction a fait du questionnement un principe éditorial dans tous les domaines qui concernent la mort et la fin de vie. Sa vigilance s'exerce en particulier sur la portée éthique des messages de la *Revue*. La relation d'accompagnement ne s'improvise pas, bien que les situations qui y conduisent soient le plus souvent inattendues. Elle justifie l'acquisition d'une compétence mais aussi d'une culture de certaines valeurs.

La *Revue* n'a jamais eu la prétention d'être une revue de soins palliatifs. Sa spécificité, années après années, est de se laisser interroger par le débat public, le corps soignant et les personnes malades, leur entourage, sur les questions posées par la fin de vie. Les soins palliatifs aujourd'hui sont des recherches de réponses possibles, innovantes, à des problèmes complexes, dans une réflexion pluridisciplinaire. L'information, la formation, la réflexion et les discussions sont à poursuivre. A ce titre, la *Revue Jalmalv* voudrait être le lieu où s'exprime la réflexion du mouvement des soins palliatifs et de l'accompagnement en milieu francophone. La *Revue* prend sa part de la promotion des valeurs éthiques du mouvement des soins palliatifs comme la dignité de la personne humaine en fin de vie, le respect de la vie dans ses aspects les plus fragiles, la solidarité et avant tout, le respect de la personne comme sujet de sa vie jusqu'à sa mort.



**Eric KILEDJIAN**  
Directeur de la rédaction

## RENCONTRE AVEC LA MASFIP

En septembre dernier, à Perpignan, s'est tenue l'Assemblée Générale de la Masfip (Mutuelle des Agents des Finances Publiques).

Au cours de celle-ci a eu lieu une table ronde dont le thème était « Fin de vie, osons en parler ». Elle était animée par Régis Aubry, Colette Peyrard et Dominique Rognon-Herrgott.

Cette table ronde et les débats qu'elle a suscités ont permis aux délégués de la Masfip d'aborder des pistes de réflexion dans la démarche d'accompagnement des personnes

en fin de vie, jusqu'alors non prises en compte dans le travail de soutien auprès de leurs adhérents.



Ces réflexions ont permis ensuite d'élaborer une Convention que nous avons signée avec la Masfip : Elle prévoit des échanges entre les affiliés à ce régime et les associations Jalmalv.

Ce sera pour nous l'occasion d'être connu dans un milieu que nous ne fréquentons pas habituellement. Nous pourrons faire connaître les soins palliatifs, les directives anticipées, la personne de confiance par l'intermédiaire de nos Campagnes. Et aussi faire savoir nos possibilités d'accompagner les personnes qui peuvent en avoir besoin, quand elles nous seront désignées.

Ces échanges, basés sur la confiance, peuvent aussi permettre de susciter des vocations de bénévoles parmi les membres de la Mutuelle, séduits par notre démarche.

Pour que ce projet puisse prendre une dimension pratique, il a été organisé par les représentants de la Masfip, à son siège à Paris, le 14 avril, une réunion de tous ses conseillers mutualistes du territoire français. La Fédération Jalmalv était représentée par Colette Peyrard, Dominique Rognon-Herrgott, Emmanuel Vent. Marie-Hélène Bachelerie et Annie Bernard représentaient les bénévoles « de terrain ».

Au cours de cette journée l'organisation de la Masfip a été présentée (conseillers mutualistes agissant à l'échelon régional et délégués élus agissant dans tous les départements).

Puis nous avons expliqué ce qu'est la Fédération, comment fonctionnent nos diverses associations. Et comment la jonction peut se faire entre les représentants locaux de la Masfip et les membres des associations.

Dans le cadre de cette journée il a été ensuite développé les notions de personne de confiance, de directives anticipées et des modifications récentes de la Loi.

Les échanges ont été très libres et très studieux : ils ont pu permettre de préciser nombre de notions : on se rend ainsi compte que la culture des soins palliatifs demande des efforts encore importants pour pouvoir être diffusée.

Justement nous trouverons dans ce partenariat avec la Masfip une ouverture bénéfique. A nous d'en profiter ! Vous pouvez les solliciter ou répondre à leurs demandes...Merci de votre participation.



## LES 5 ANS DU FOND DE SOINS PALLIATIFS

Le Fonds pour les soins palliatifs a célébré son cinquième anniversaire le 26 janvier 2016 en compagnie de ses partenaires et de ses porteurs de projets, dont JALMALV.

Cette matinée a permis de réunir et de rassembler des mondes qui se rencontrent peu : les acteurs de soins palliatifs, les acteurs de l'entreprise et des fondations, des donateurs particuliers.

Créé en janvier 2011, le Fonds pour les soins palliatifs soutient la dynamique de développement des soins palliatifs en apportant un appui financier et en garantissant une démarche globale d'accompagnement des porteurs de projets innovants. Il a élaboré sa stratégie autour de quatre programmes d'action : l'information du grand public, les travaux de recherche, les thérapies non-médicamenteuses, le développement des services numériques.

Le rôle central du Fonds pour les soins palliatifs (fonds de dotation) est de **développer des partenariats** entre les différents acteurs de la société pour soutenir et accompagner des initiatives innovantes qui peuvent faciliter le développement des soins palliatifs. Sa mission est bien de **participer à l'amélioration de la qualité de vie** des personnes malades et de leurs proches.

L'action du Fonds pour les soins palliatifs ouvre à **un changement d'échelle des soins palliatifs**, changement qui ne peut pas s'opérer sans une plus grande valorisation des acteurs engagés.

2011-2015 : 5 ans d'action au service des soins palliatifs



Pascale, Françoise et Agnès  
ont été récompensées



Contact :

**Fonds pour les soins palliatifs**

38 rue Copernic, 75116 Paris

01.40.67.06.14

[laetitia.dosne@fondssoinspalliatifs.fr](mailto:laetitia.dosne@fondssoinspalliatifs.fr)

## NOUVELLE LOI SUR LA FIN DE VIE ET REPÈRES ÉTHIQUES

Conférence-débat d'Elisabeth DELL'ACCIO à Lyon le 12 février 2016

Pourquoi ce titre ? parce que l'éthique est sollicitée dès qu'il y a des décisions à prendre. Et dans le contexte médical actuel on se trouve souvent devant des décisions difficiles à prendre.

### D'abord précisons les termes :

Fin de vie – Ethique –  
Euthanasie -  
Obstination déraisonnable -  
Suicide assisté



E Dell'Accio

### Fin de vie

Où commence-t-elle ? Période terminale ? Phase agonique ? On a utilisé l'expression "le long mourir" et "cette fin de vie qui ne finit pas d'en finir"

A distinguer des situations de grand handicap ou des situations des malades pauci-relationnels qui ne sont pas en fin de vie (Vincent Lambert)

### Ethique

C'est ce qui fait poser des questions

P. Ricoeur parle de "visée éthique" qu'il définit comme "vivre bien avec et pour les autres dans les institutions justes"

La visée éthique c'est viser ce qui est bon pour le malade.

Attention, on confond parfois avec ce qui est bon pour nous.

Quelles valeurs veut-on mettre en oeuvre, selon quelle hiérarchie, et comment mettre en oeuvre cette hiérarchie de valeurs

On peut parler de souffrance éthique :

- Qu'est-ce que je pense faire ?
- Qu'est-ce que je peux faire ?
- Qu'est-ce que je dois faire ?

### Euthanasie et obstination déraisonnable

Euthanasie : du grec : bonne mort, mort facile

Aujourd'hui l'euthanasie c'est donner activement la mort avec un produit létal. Il y a une intention de donner la mort.

Robert Zitoun disait "l'euthanasie est active ou elle n'est pas"

En conséquence, l'euthanasie "passive" dont on entend parfois parler n'existe pas.

La loi française condamne **l'obstination déraisonnable** que l'on peut définir par **tout ce qui ne sert plus à rien.**

"l'acharnement thérapeutique, c'est un miracle qui a échoué".

Elle peut aller jusqu'à la malveillance.

L'arrêt de tout traitement ce n'est pas un acte euthanasique.

C'est laisser la maladie évoluer.

Aujourd'hui, l'euthanasie est interdite en France; aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg, l'euthanasie est dépénalisée.

En France, pratiquer l'euthanasie est assimilé à un homicide volontaire.

Le médecin est tenu par le code de déontologie médicale qui lui interdit de provoquer la mort.

Il a prononcé le serment d'Hippocrate qui lui interdit de tuer.

### Suicide assisté

C'est avoir recours à un tiers qui fournit un produit létal mais ne pratique pas de geste euthanasique.

C'est une pratique autorisée en Suisse. Différence très ténue

entre euthanasie et suicide assisté.

Idem, la provocation au suicide est interdite, assimilée à non-assistance à personne en danger.

### Les arguments les plus courants pour demander une euthanasie ou un suicide assisté

--> **Raisons invoquées pour justifier une demande d'euthanasie**

- Compassion
- Amour

● **Impossibilité de soulager la douleur** : douleurs réfractaires non soulagées --> sédation.

La question de la douleur est très prise en compte. Dans la nouvelle loi Claeys-Leonetti (février 2016), il est question du droit à soulager la douleur, art.4: "la douleur doit être prévenue, prise en compte, évaluée et traitée". La loi introduit le droit à une fin de vie digne et accompagnée du meilleur apaisement possible de la souffrance.

--> **Raisons invoquées pour le suicide assisté**

- Mourir dans la dignité

Et dans ce cas on se réfère aux situations de démence, de dégradation physique, de dépendance, de déchéance...

- Exercer son autonomie

Décider pour soi

Revendiquer sa propre vie, sa propre mort

Pour que cette autonomie puisse s'exprimer, la loi a prévu la possibilité de rédiger ses directives anticipées et de choisir une personne de confiance lorsqu'elle ne pourra plus s'exprimer

C'est le principe de l'auto-détermination. Est-ce un principe illusoire ? Pour Pierre Le Coz "l'autonomie, c'est le pied fragile de l'éthique"

- La vieillesse
- La peur d'être à charge

*96 personnes étaient présentes*



### QUESTIONS

#### - L'autonomie

Attention à ce que l'autonomie ne soit pas de l'individualisme --> rupture du lien social . On ne serait plus dans une situation d'altérité.

#### - La sédation

c'est un droit à bénéficier d'une sédation profonde et continue jusqu'au décès

la sédation est un acte de soin, pour symptômes réfractaires

Il peut y avoir dérive, dérapage : la sédation va couper la communication (SFAP).

- **Le double effet** : ce qui est bon pour le patient en priorité. Ça répond au principe de bienfaisance

"Reconnaître que ce qui fait peur c'est la durée" ...René CHAR

## « SEDATION, DIRECTIVES ANTICIPEES , FIN DE VIE »

### CONFERENCE A TROYES le 18 mars (JALMALV-AUBE)

Organisée par JALMALV-AUBE et animée par le Dr Colette Peyrard, médecin spécialisée en soins palliatifs, présidente de la Fédération JALMAV, la conférence avait pour objectifs principaux de présenter les nouveaux droits des malades en fin de vie



Daniel Liebault, vice-président de l'association troyenne, et le D<sup>r</sup> Colette Peyrard.

Après une présentation de l'association locale et de l'intervenante, celle-ci précisa la terminologie des mots sédation, directives anticipées et fin de vie, souvent source de confusion .

- L'animatrice a d'abord mis en avant deux nouveaux éléments de la loi du 2 février 2016 : la possibilité d'une sédation profonde et continue en phase terminale, selon certaines conditions et les directives anticipées contraignantes pour le médecin mais toujours modifiables par leur auteur : *« désormais avec ce texte, on va passer d'un devoir des médecins à un droit des malades »*
- L'idée est d'inciter les personnes à rédiger leurs directives anticipées, à les aider dans leur cheminement notamment avec la campagne « Moi, j'anticipe les conditions de ma fin de vie ».
- Seront ensuite évoqués les enjeux de ces dispositifs, notamment les problèmes pratiques, Éthiques, sociaux....

Quoi qu'il en soit : respecter la volonté du malade est plus que jamais affirmé et à développer.

- Bien entendu “ le 2<sup>ème</sup> pied ” n'a pas été oublié, à savoir l'action sur les mentalités pour contribuer à faire évoluer le regard de la société sur la maladie grave, le grand âge, le deuil dans une approche humaine et solidaire et d'accompagner les personnes en fin de vie et leurs proches.
- Localement comme ailleurs, cela nécessite de recruter de nouveaux bénévoles après leur avoir assuré une formation. Mais également tout bénévolat administratif et financier est aussi important que le précédent pour faire vivre l'association.

Après l'exposé, de nombreuses questions sont venues du public composé d'environ 70 personnes

**Daniel LIEBAULT**  
Vice- président de JALMALV-AUBE

## RENCONTRE DE L'ENTENTE RÉGIONALE PICARDIE

Nous avons accueilli Françoise Monet, membre du conseil d'administration de la fédération, en charge de la représentation des usagers, de la lettre de la fédération, de la campagne « j'anticipe ma fin de vie » avec pour focus les directives anticipées et par conséquent les dossiers de subventions liés à ces responsabilités.

Un tour de table a permis à chacun non seulement d'expliquer en quelques mots les spécificités de chaque association, mais aussi d'exprimer les différents problèmes qui se posent à eux.



Gilbert Chrétien, bénévole administratif du CRSP Coordination Régionale des Soins Palliatifs du Nord, Pas de Calais.

Le CRSP coordonne les différents acteurs, professionnels et des bénévoles agissant pour des soins palliatifs en tous lieux et pour tous. Travaille en commission. Il a la charge de 14 associations dans le nord et 9 dans le Pas de Calais, soit 350 bénévoles. Une seule association Jalmalv : « avec Roubaix »

Une réunion annuelle réunit, les soignants et les bénévoles la prochaine journée est organisée le 17 mars à Lille.

Une autre journée réunit tous les deux ans toutes les associations.

En 2015 130 participants à cette journée ; les thèmes abordés étaient le recrutement, formation, finance.

Conférenciers: Tanguy Chatel, Walter Hesbeen (formateur, éthique) Jean-Michel Lonniau Philosophe.

Ainsi que les liens du théâtre : « la belle histoire » et « Artichaut. »

L'intérêt pour tous de pouvoir échanger, les problématiques sont les mêmes et de nombreuses associations se retrouvent isolées.

### Thèmes abordés

Le recrutement-Réflexion générale: on ne peut, ni ne doit recruter à tout prix, le manque de bénévole dont souffre la grande majorité des associations ne doit pas conduire à accepter toute personne désirant devenir bénévole. Danger pour elle, danger pour l'association. Il faut être exigeant.

Actuellement la durée moyenne d'un bénévolat est de 5 ans. Comment faire pour les fidéliser ? Le premier entretien est primordial. Insister sur l'obligation de présence aux groupes de parole, de participation aux réunions de bénévoles, et sur l'importance de la formation continue en permettant aux nouveaux bénévoles de se rendre aux congrès de la Fédération. Le thème du congrès de Belfort les 27/28 et 29 mai 2016 est rappelé : Accompagner à JALMALV Quel en est le sens aujourd'hui ? Pourquoi JALMALV ? Pourquoi j'y reste ? Le cadre du bénévolat à JALMALV

Pendant le déjeuner nous avons abordé les difficultés de trouver un nouveau président et des différentes possibilités auxquelles les associations peuvent avoir recours. Témoignage des membres de l'association d'Amiens très encourageant Marie-Yvonne souligne l'aide apportée par la fédération à l'association d'Amiens.

### Les formations :

La même exigence de formation est demandée par toutes les associations de l'entente. Le coût de ces formations est un problème. Solutions évoquées : Mutualisation des formations initiales, il est à noter que cette année deux candidats bénévoles d'Amiens font la F.I à Saint-Quentin.

Beauvais et Compiègne vont se rapprocher de Meulan et du Val d'Oise.

Une transmission des informations concernant les formations est prévue à toutes les associations de l'antenne, dès la parution de leur mise en place . Une charte de formation initiale pourrait être élaborée pour que la mutualisation puisse fonctionner.

### Accompagnement au deuil :

Si de nombreux bénévoles sont formés à l'accompagnement au deuil, peu de demande, seule l'association de Compiègne, comptabilise 21 accompagnements et 82 heures d'écoute.

Pour les autres associations c'est beaucoup plus difficile.

### Présentation de la campagne

« moi j'anticipe les conditions de ma fin de vie » au regard de la nouvelle loi du 2016

Françoise a présenté un diaporama et expliqué les changements intervenant dans la loi d'avril 2005, dont à ce jour le décret d'application n'est pas paru.

Rappel : Un bénévole peut renseigner sur les modalités de rédaction des directives anticipées mais en aucun cas ne doit écrire les D.A pour un malade.

Une plaquette éditée par la fédération est en cours d'impression, et pourra être mise à disposition des services ou des autres associations et du grand public. Le mieux est d'informer en petits comités, pour un public averti.

Il est également rappelé que dans le cadre de l'entente régionale la fédération demande que deux référents par entente soient nommés (présidents d'associations) et chargés de faire le lien avec la fédération.

Je remercie toutes les associations de leur présence, à cette journée riche en échanges.

Merci à Françoise Monet de sa présence parmi nous, il est important pour nous tous de ne pas concevoir les membres de la fédération, comme une autorité supérieure, mais tout au contraire comme une aide précieuse de bénévoles prêts à nous aider et à répondre à toutes nos interrogations.



Virginie VANDEPUTTE

## LA REVUE N° 125

Nous avons le plaisir de vous annoncer la parution du n° 125 de la Revue Jusqu'à la mort accompagner la vie.

Revue de sciences humaines et sociales au service du mouvement des soins palliatifs et de l'accompagnement.

Faut-il opposer la médecine conventionnelle et les médecines complémentaires sous prétexte que leur système de validation n'est pas le même? Nous pouvons choisir de voir en quoi celles-ci peuvent s'enrichir mutuellement. Aller dans le sens du patient qui recherche bien-être et prise en charge globale avec les thérapies complémentaires, c'est également contribuer à l'amélioration de la qualité des soins de support.

**Eric KILEDJIAN**  
Directeur de la rédaction



## CRÉATION DU NOUVEAU SITE INTERNET

Avec sa présentation passée de mode, notre site internet avait besoin de faire peau neuve. Annoncé au congrès de Vichy en 2014, la gestation a été plus longue que prévue. Le voici opérationnel, convivial, accueillant, sobre et simple, il est désormais ouvert à tous.

Quelques problèmes nous ont obligés à changer son nom mais, à quelque chose malheur est bon car, ce nouveau nom dit précisément qui l'on est et où l'on se trouve: jalmalv-federation.fr, voilà qui est clair ! Cela laisse le nom disponible à toute association qui créera son site personnel : la fédération n'ayant pas pour vocation d'héberger toutes les associations.

La nouvelle présentation ne fera pas tout : si la fédération anime la plate-forme, nous espérons que vous les associations participerez à la vie de ce site : nous aurons besoin de vos avis, de vos propositions, de vos actualités marquantes... enfin toutes les informations que vous souhaitez faire connaître à tous.

Merci à ceux qui ont participé à la réalisation de ce site. Longue vie à ce nouveau site, témoin de la vie intense de nos associations et de notre fédération.

Alors retenez bien cette adresse :

<http://www.jalmalv-federation.fr>

Pour valoriser le site, je vous recommande de solliciter et re-solliciter les moteurs de recherches avec le nouveau nom pour faire augmenter sa cote de popularité.

**Christian COTTA-BERNARD**



## A VOS AGENDAS

**LE 28 ème CONGRÈS  
DE LA FÉDÉRATION  
se déroulera à LYON les  
17-18 et 19 mars 2017**

**LE CONGRÈS DE LA SFAP  
Se déroulera à DIJON  
les 16-17 et 18 juin 2016**